



N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 175 heures dont 2 stages pratiques de 35h - soit 105h de cours en présentiel et 70h en stage

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil
8h30-12h30 : Formation
12h30-14h00 : Repas
14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Du 01 au 19 juin 2026 (Hors stages pratiques)



Capacité :

14 participants maximum



Tarif : 2200€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA
Responsable pédagogique
Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 17 mai 2023 relatif à la FAE](#)

[Ambulancier SMUR](#)

[Référentiel métier Ambulancier SMUR](#)

Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR

En 2025 :
1 formation
15 participants
Satisfaction : 9.56/10
Taux de réussite : 100%

Public concerné : Ambulanciers DE affectés ou destinés à travailler au sein d'un SMUR

Pré requis : • Être titulaire du CCA / DEA, et en présenter une copie.

- Avoir trouver 2 terrains de stages de 35 heures dans un environnement SMUR en coordination avec un service d'Urgences, et un dans un environnement SMUR en coordination avec un SAMU (l'un doit être effectué dans la région ou dans un territoire limitrophe de votre lieu d'exercice. Il est impératif qu'un premier stage soit effectué avant le début de la formation FAE.
- Un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre agréé de formation doit être effectué préalablement.

Objectif : • Localiser rapidement le lieu de l'intervention et s'y rendre en toute sécurité

- Maîtriser les techniques de communication radio
- Connaître le matériel et son fonctionnement dans chaque véhicule
- Travailler en collaboration avec le reste de l'équipe

Compétences visées / Contenu de la formation :

Module 1 : Radiotéléphonie – cours théoriques et exercices pratiques

Module 2 : Hygiène – décontamination – désinfection

Module 3 : Situation d'exception

Module 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe

Module 5 : Relation et communication

Module 6 : Intégration dans une équipe SMUR lors d'un exercice SSE

Module 7 : Aspect réglementaire médico-légaux et éthiques

Deux stages pratiques de 35 heures

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- Attestation de formation FAE Ambulancier SMUR valable 5 ans

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



[@CESU21](#)



[Cesu 21](#)



Mis à jour le 05/06/2026

 C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr